Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213501067-20260413-D_2026_05_01-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ERCÉ EN LAMÉE

Date de la convocation 3 avril 2026
Séance du 13 avril 2026
Nombre de Conseillers Municipaux : En exercice 19 Présents 18 Votants 19

L'an deux mil vingt-six, le treize avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle BERTIN, Maire.

Présents (18): MM BERTIN Isabelle, RABANNE Myriam, ÉON Christophe, THÉPAUT Isabelle, DELÉPINE Didier, MERCIER Hervé, JACOB Erwan, CONSTANTIN Gilles, LEGREGEOIS Célia, BOULIGAND Laëtitia, DEBROISE Elise, ROULLEAUX Adrien, BRUNEL Jennifer, MESLIN Kevin, OBIN Gwendoline, RIVERON Elvhan, ANDRÉ Alice, LE GALLOU Claire, MARNEUR Mathias

Absents excusés (1):, BOULIGAND Laëtitia

Pouvoir (1): BOULIGAND Laëtitia à JACOB Erwan

Monsieur Erwan JACOB a été désignée secrétaire de séance.

Objet de la délibération
N°2026-05-01 Validation du compte rendu de la séance de conseil municipal du 2 mars 2026

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de commenter le compte rendu de la séance de conseil municipal du 2 mars 2026 et de l'approuver.

Délibération	Objet	Décision
D_2026_03_01	Vote des taux 2026 des impôts directs locaux	Approuvée
D_2026_03_02	Approbation des résultats anticipés 2025 – Budget commune	Approuvée
D_2026_03_03	Affectation du résultat 2025 – Budget commune	Approuvée
D_2026_03_04	Budget primitif COMMUNE 2026	Approuvée
D_2026_03_05	Subventions aux associations	Approuvée
D_2026_03_06	Fongibilité des crédits en M57 pour l'année 2026	Approuvée
D_2026_03_07	Acquisition à l'amiable d'un bien immobilier sis 3 Place des Hortensias	Approuvée
D_2026_03_08	Acquisition à l'amiable d'un bien immobilier sis 12 Bd Docteur Aubin	Approuvée

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 19 voix pour, 0 abstention, 0 contre :

- APPROUVE le compte rendu de la séance de conseil municipal du 2 mars 2026
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Adopté . Pour extrait conforme à l'original. Le Maire.